

Tout ouvrier conscient doit savoir que, lorsque les éléments révolutionnaires se sont trouvés devant le problème syndical, ils l'ont résolu, à l'époque où ils ne formaient qu'une infime minorité, dans le sens du travail au sein des organisations communes, certains que l'expérience de l'époque révolutionnaire pousserait rapidement la majorité des syndiqués à l'adoption du programme révolutionnaire. Lorsque les réformistes ont vu croître l'opposition révolutionnaire dans les syndicats, ils ont immédiatement eu recours aux mesures d'exclusion et à la scission, parce qu'ils n'avaient aucun espoir de reconquérir le terrain perdu.

De là, plusieurs déductions de la plus grande importance :

1) Les différends existant entre nous et les réformistes reflètent, dans leur essence, l'antagonisme entre la bourgeoisie et le prolétariat.

2) La démocratie mensongère des ennemis de la dictature prolétarienne se démasque complètement, car ils ne sont pas disposés à admettre les méthodes de la démocratie ouvrière, non seulement dans les cadres de l'Etat, mais aussi dans le cadre de l'organisation ouvrière ; lorsque cette démocratie se retourne contre eux, ils s'en séparent, comme les dissidents du parti, ou excluent leurs adversaires — comme MM. Jouhaux, Dumoulin et Cie —. Il serait, en effet, absurde de croire que la bourgeoisie consentira jamais à achever la lutte avec le prolétariat dans le cadre de la démocratie si les agents de la bourgeoisie, dans l'organisation syndicale et politique, ne consentent pas à solutionner les questions du mouvement ouvrier sur le terrain de la démocratie ouvrière, dont ils acceptent ostensiblement les règles.

18) La lutte pour l'unité de l'organisation et de l'action syndicale reste dorénavant un des problèmes les plus importants qui se posent au Parti Communiste. Il s'agit non seulement de réunir un nombre de plus en plus grand d'ouvriers sur le programme et la tactique communiste : il s'agit encore, pour le parti Communiste, de rechercher à cette fin, par son action et par celle des communistes syndiqués, à réduire au minimum, dans chaque situation appropriée, les obstacles que la scission dresse devant le mouvement ouvrier. Si la scission de la C.G.T. s'aggravait prochainement, malgré tous nos efforts pour refaire l'unité, cela ne signifierait nullement que la C.G.T.U., comprenant la moitié ou plus de la moitié du total des syndiqués, doit continuer son travail en ignorant l'existence de la C.G.T. réformiste. Une semblable attitude empêcherait considérablement — si elle ne l'excluait totalement — la possibilité d'une action commune du prolétariat et faciliterait considérablement à la C.G.T. réformiste le rôle d'Union Civique bourgeoise qu'elle voudrait jouer au cours des grèves, des manifestations, ... ; elle lui permettrait de pousser la C.G.T.U. à des actions inopportunes dont cette dernière subirait entièrement les conséquences. Il est tout à fait évident que, toutes les fois que le permettront les circonstances, la C.G.T.U., jugeant nécessaire une campagne quelconque, adressera ouvertement à la C.G.T. réformiste des propositions concrètes et lui proposera